

Compte Rendu de la Réunion

du Conseil d'Administration du 8 janvier 2026

17h-19h

Présents :

Membres du CA

Membres élus

Gösta Schwarck	Président du CA, Parent d'élèves
Alexandra Morge Rochette	Vice-Présidente du CA, Parent d'élèves
Judith Doué-Taï	Trésorière du CA, Parent d'élèves
Christophe Côme	Secrétaire Générale du CA, Parent d'élèves
Hadrien Boisseau	Membre du CA, Parent d'élèves
Maya Khiar	Membre du CA, Parent d'élèves
Marryl Metier	Suppléante du CA (sans droit de vote), Parent d'élèves
Andrea Young	Suppléante du CA (sans droit de vote), Parent d'élèves

Membres de droit

Carl Engelsen	Membre du CA (sans droit de vote), Ambassade de France
Agnes Pallini-Martin	Membre du CA (sans droit de vote), Ambassade de France

Direction établissement :

Michael Mocka	Proviseur
Véronique Leguay	Directrice Primaire
Pierre Lartigue	Directeur Administratif & Financier

Employés de l'établissement :

Emmanuel Martineau Enseignant (CM2), représentant AMR¹ et représentant syndical suppléant pour Frederiksberg lærerforening (FLF – syndicat danois des enseignants), membre du MIO²

Invités :

Jonas Imer	DAF adjoint
Florence Boucher	Enseignante (CE1), représentante personnel primaire
Edouard Perreux	Enseignant (CE2), représentant et syndicats français

¹ AMR signifie Arbejdsmiljørep^ræs^entant, c'est-à-dire représentant du bien-être du personnel.

Ce rôle est nommé par le MIO (Medarbejderindflydelsesorgan), c'est-à-dire l'organe de représentation des employés.

² Le MIO est une instance légalement obligatoire dans laquelle la direction de l'établissement et les représentants du personnel se réunissent à intervalles réguliers, généralement une fois par mois, ou plus fréquemment si nécessaire.

Ce compte rendu a été rédigé par Christophe Côme, et communiqué pour révision avant publication par les personnes présentes à la réunion.

Ordre du jour:

1. **Evolution conditions AEFÉ : échanges avec les représentants du personnel**
2. **Actualisation budget 2026**
3. **Futures journées portes ouvertes**
4. **Suivi des effectifs**

INTRODUCTION : Le conseil d'administration a décidé d'inviter davantage de représentants du personnel lors de cette séance afin d'entendre les inquiétudes et questionnement qui émergent à la suite des demandes de contribution financière complémentaires adressées par l'AEFE.

Le CA s'est engagé à inviter les représentants du personnel dans un format élargi lorsque des points concernant la convention avec l'AEFE seront à l'ordre du jour des séances, jusqu'à la date buttoir de la signature de l'avenant transmis par l'agence (1er juillet 2026).

De plus, conformément au règlement intérieur, les représentants syndicaux seront ajoutés à la liste des membres invités au CA selon les termes prévus par celui-ci : " les représentants syndicaux ou MIO participent de droit sans voix délibérative, selon un système de roulement, c'est à dire qu'ils ont droit à la participation de deux représentants à chaque réunion.

1. Evolution conditions AEFÉ : échanges avec les représentants du personnel

Contexte : Notre école LFPH est un établissement conventionné avec l'Agence de l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE). A ce titre, une partie du personnel du LFPH (25,5 ETP) est employée sous contrat de droit public français via l'AEFE (personnel "détachés" ou "résidents" (en fonction du type de contrat), dont l'intégralité du salaire est payé par l'agence. L'établissement reverse une partie une contribution à l'agence correspondant à 55% d'une partie du traitement du personnel d'éducation et d'enseignement.

Hors, le 18 décembre 2025, lors d'un CA exceptionnel de l'AEFE, une nouvelle contribution ont été votées pour les établissements conventionnés avec l'AEFE.

En effet, depuis 2009, l'Etat français demande à ses opérateurs, dont l'AEFE, de prendre en charge les charges patronales liées aux pensions civiles du personnel dont ils ont la charge. Lors des dernières discussions budgétaires, la part des pensions civiles a été alourdie. Pour équilibrer son budget, l'agence se voit contrainte de solliciter les établissements du réseau en gestion directe et conventionnés. Le LFPH est conventionné avec l'AEFE et a donc reçu une proposition d'amendement à la convention qui le lie à l'agence pour contribuer davantage.

Cette contribution est établie sur la base du nombre d'emplois actuellement affectés au sein du lycée (personnel d'enseignement et d'éducation et personnel de direction), auquel est affecté un forfait équivalent au coût de pension civile pour chaque type de personnel. La contribution montera en puissance au cours de deux prochaines années et est cal. A compter du 1^{er} juillet 2026, soit pour six mois en 2026, l'établissement devra payer 35% des pensions civiles, puis 50% en 2027.

Discussion : Les représentants du personnel, notamment du primaire où une partie importante des enseignants sont sous statut « résidents » (contrat AEFÉ) ont fait part de leurs inquiétudes suite cette décision de l'AEFE du 18/12/2025 et ont fait part de plusieurs questions, notamment sur l'impact financier d'une telle décision de l'AEFE et si le CA veut déconventionner l'école. Ils ont également précisé les différents impacts qu'un potentiel déconventionnement pourrait avoir sur les professeurs résidents et ont exprimé leurs inquiétudes quant aux conséquences que cela pourrait engendrer.

Le CA précise tout d'abord que cette demande de l'AEFE, notamment aussi tardive (la veille des vacances de Noël), n'a pas encore permis à la direction ni au CA de mesurer de façon précise les conséquences de ces changements demandés. Il est aussi rappelé que ces décisions de l'AEFE entraînent les conséquences suivantes :

- le budget 2026, voté en CA plénière du 27/11/2025, doit être mis à jour
- le budget 2026 révisé, ainsi que le règlement financier, devront être votés lors du prochain CA plénière du 22/01/2026
- En effet, les nouveaux frais de scolarité doivent être inscrits dans le règlement financier, et la direction comme le CA ne veulent pas prendre trop de retard dans la campagne de recrutement des futurs élèves et réinscriptions (d'autres écoles comme Ryggard ou CIS ont déjà lancé leurs campagnes)

Les représentants du personnel ont demandé si le CA prévoit un dé-conventionnement de l'école.

Le CA répond, qu'aucune décision en ce sens n'a été prise. A l'heure actuelle, la direction et le CA doivent d'abord mesurer tous les impacts de la décision de l'AEFE. Le CA et la direction ont aussi conscience du stress engendré par cette situation sur les personnels résidents.

2. Actualisation budget 2026

- **Atterrissage financier 2025 actualisé**

En préambule, une présentation du budget actualisé 2025 et l'atterrissage financier est présenté par Pierre Lartigue.

Il est à noter une amélioration du résultat d'exploitation, toujours négatif, d'un peu plus d'un million de couronnes.

Le CA rappelle qu'au milieu de l'année 2025, un déficit autour de 4-5 M DKK était possible si aucune action n'était engagée et le CA remercie donc la direction et l'ensemble du personnel de leurs efforts qui ont permis de nettement améliorer la situation.

• Budget 2026 actualisé

Lors du CA du 27/11/2025, un résultat d'exploitation de 2,159 M DKK pour le budget 2026 avait été voté.

À la suite des décisions de l'AEFE, un surcoût pour l'année 2026 est actuellement évalué à environ 1,2 M DKK, engendrant un résultat d'exploitations de 0,984 M DKK.

Cette situation n'est pas satisfaisante car n'offrant pas de flexibilité financière suffisante et doit être améliorée.

Pour ceci, plusieurs pistes sont envisagées :

- Ajustement de l'augmentation des frais d'écologie (base de 5% dans le budget 2026 voté).
- Ajustement d'autres frais (inscriptions, autres...)
- Réflexion sur les élèves de GS nés en octobre ou après, car dans le système actuel, aucune subvention n'est versée par l'état danois pour ces élèves (manque financier estimé à 2 M DKK cette année)
- Optimisation du nombre de classes et d'enfants par classe (possibilité de figer le nombre de classes et de créer des listes d'attente)

Le CA rappelle que pour le règlement financier, les frais d'écologie présentés concerneront l'année scolaire 2026-2027. Or, l'augmentation sur les charges patronales demandées par l'AEFE est de 35% à compter du 1^{er} juillet 2026, mais de 50% en 2027.

Par ailleurs, il est aussi rappelé que le loyer de l'école augmentera en 2027, comme convenu dans le contrat passé avec la fondation, propriétaire des locaux.

Il est donc convenu d'obtenir une analyse plus fine de tous ces impacts sur les futurs coûts du LFPH dans les 2 prochaines semaines afin de pouvoir voter le règlement financier lors du CA plénière du 22/01/2026.

Budget 2026

LFPH - Budget 2026 - correction

DKK en milliers	2026 BUDGET (CA 27/11/25)	2026 BUDGET (corrigé)
111 Subventions de l'Etat danois	38 588	38 588
12 Droits de scolarité	34 959	34 959
121 Autres revenus	18 436	18 436
Revenus	91 983	91 983
131 dépenses de personnel pour l'enseignement	-58 809	-59 983
142 autres dépenses pour l'enseignement	-2 849	-2 849
143 Autres coûts liés au périscolaire	-105	-105
Total enseignement	-61 763	-62 937
144 Dépenses de personnel pour la gestion immobilière	-5 053	-5 053
146 Autres dépenses liées à la gestion immobilière	-10 764	-10 764
Total propriété	-15 817	-15 817
155 Administration - autre	-6 892	-6 892
155 Administration - salaires	-5 353	-5 353
Total administration	-12 245	-12 245
Résultat d'exploitation	2 159	984
16 Revenus financiers	0	0
17 Charges financières	-102	-102
Résultat financier	-102	-102



Budget 2026



Evaluation contribution complémentaire AEF	2025	2026	2027
Résidents HSA (heures supplémentaires annuelles)	- 175 474,80 DKK	- 178 984,30 DKK	- 178 984,30 DKK
Résidents HSE (heures supplémentaires extraordinaires)	- 60 747,60 DKK	- 41 441,00 DKK	- 41 441,00 DKK
Participation salaires des résidents	- 5 948 199,00 DKK	- 6 067 162,98 DKK	- 6 067 162,98 DKK
ISVL résidents	- 2 901 696,00 DKK	- 2 959 729,92 DKK	- 2 959 729,92 DKK
Cotisation AEF formation continue	- 474 152,35 DKK	- 521 567,59 DKK	- 521 567,59 DKK
Cotisation à l'AEF (PFC)	- 1 488 339,62 DKK	- 1 579 587,39 DKK	- 1 579 587,39 DKK
Total contribution AEF	- 11 048 609,37 DKK	- 11 348 473,18 DKK	- 11 348 473,18 DKK
Contribution Pension civile 35% - à compter du 1er juillet (6 mois)		- 1 174 231,06 DKK	
Contribution Pension civile 50%			- 3 354 945,90 DKK
Total avec pension		- 12 522 704,24 DKK	- 14 703 419,07 DKK

3. Futures journées portes ouvertes

Le CA et la direction rappellent que le LFPH a l'espace pour accueillir jusqu'à qu'un millier d'élèves environ. Cette augmentation du nombre d'élèves pourrait permettre une amélioration de la situation financière du LFPH, si on s'assure de l'optimisation du nombre d'élève par classe (variable suivant les niveaux).

Il est aussi rappelé qu'il y a 2 ans, 3 journées portes ouvertes avaient été organisées et avaient eu un fort succès, engendrant une augmentation des effectifs significative.

Par conséquent, 3 dates ont été choisies :

- Samedi 28 février
- Samedi 21 mars
- Samedi 28 avril

Un groupe de travail va être mis en place rapidement pour leur organisation, avec un appel notamment au volontariat du personnel du LFPH et de l'ensemble de la communauté de l'école pour faire de ces journées un succès.

4. Suivi des effectifs

A l'heure actuelle, les élèves sont automatiquement réinscrits et les informations sont finalisées tardivement dans l'année (mai ?), ce qui ne permet pas une organisation optimale de la future année scolaire.

Un groupe de travail va être mis en place rapidement pour améliorer cette situation, avec plusieurs pistes :

- Réinscription proposée tôt (février ou mars ?)
- Eventuel intérêt financier (coût scolarité un peu moindre ?)
- Si réinscription pas validée après une certaine date, place non garantie pour l'année suivante. Si les classes sont déjà complètes > liste d'attente
- Il est convenu que la façon de gérer cette réinscription doit être faite de façon assez simple pour les parents mais aussi de permettre un suivi efficace pour l'école.